



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-19612>

Département(s) de publication : **74, 01, 73, 69, 38**

Annonce n° **24-19612**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : GEIE DU TUNNEL DU MONT-BLANC

Correspondant : M. PALOMBO Carlo

Adresse : Plateforme française du tunnel Plateforme française du tunnel, 74400 Chamonix mont blanc

Coordonnées :

Téléphone : 0450553947

Courriel : C.palombo@tunnelmb.com

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Maîtrise d'Oeuvre pour la maintenance extraordinaire des moteurs, des ventilateurs et des registres de la ventilation de tête du Tunnel du Mont-Blanc.

Lieu d'exécution et de livraison : Plateforme française du tunnel, 74400 Chamonix

Section 3 - Caractéristiques du marché

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

42 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Voir CCAP

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Voir CCAP

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français, italien

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. ;5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. ;1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat : Titre d'habilitation B0H0 Justifier, à maxima dans les premiers 3 mois d'exécution du contrat, d'au moins un titre d'habilitation électrique B0H0 selon la norme française, d'un membre de l'équipe sur chantier. Si le candidat ne pourra pas fournir le susmentionné titre au moment de la remise des offres, il produira une note d'engagement par laquelle, sous peine de résiliation du contrat, il s'engage à le fournir dans le délai imposé.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un

tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 21/03/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 16421

Renseignements complémentaires : Visite obligatoire des lieux d'exécution Une visite des lieux d'exécution du marché est prévue. Cette visite est obligatoire pour les candidats. La visite se déroulera dans les conditions suivantes : Une visite obligatoire des lieux d'exécution du marché est prévue. Pour se rendre à la visite du site, les entreprises devront faire une demande par courriel électronique à l'adresse suivante : segreteria.dti@tunnelmb.com. Afin qu'il soit pris en compte de façon certaine, l'intitulé du courrier électronique devra être le suivant : « Maîtrise d'OEuvre pour la maintenance extraordinaire des moteurs, des ventilateurs et des registres de la ventilation de tête du Tunnel du Mont-Blanc ». La date de visite devra être fixée avec un préavis d'une semaine et devra avoir lieu au plus tard 10 jours avant la date de remise des offres. Pendant la visite le candidat pourra consulter les documents listés à l'article 6.1 du CCTP en format papier. Le candidat est tenu de préciser lors de la demande de visite la volonté de consulter les documents mentionnés au-dessus. Le candidat aura 2 heures de temps pour consulter ces documents

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2024_8K6CQpEvdj

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/02/2024